

# BUDGET 2022

## Municipalité de Petit-Saguenay



Un nouveau conseil a été élu par acclamation lors des élections municipales de cet automne et il désire déjà faire sa marque avec son premier budget.

### Les actions prioritaires

Plusieurs projets entamés dans le précédent mandat se poursuivront certainement au cours de l'année et de nouvelles orientations seront également discutées au cours des prochains mois. Voici les actions prioritaires du conseil :

- Adopter un nouveau plan de développement stratégique de Petit-Saguenay;
- Adopter une politique de développement durable;
- Adopter une politique de participation citoyenne;
- Finaliser la planification de l'écoquartier sur la rue Eugène-Morin;
- Appuyer les efforts de Solifor pour la réalisation d'un projet de villégiature à l'Anse au Cheval;
- Préparer un projet d'habitation communautaire pour répondre aux besoins de logement;
- Étudier d'autres options de développement de l'offre de logement dans le périmètre urbain;
- Préparer un projet pour rénover ou reconstruire à neuf le Centre des Loisirs;
- Faire la réfection complète des chemins Saint-Louis, des Chutes et des Gaudreault;
- Déposer des demandes de financement pour la réfection

complète de la rue Eugène-Morin dans le périmètre urbain et la finalisation de la réfection de Saint-Étienne;

- Déposer des demandes de financement pour réaménager les intersections 170/Tremblay et 170/de la Coopération;
- Brancher le vieux chemin Saint-Louis à l'électricité;
- Réparer certaines conduites d'eau potable et d'eaux usées sur la rue Dumas;
- Finaliser les études pour la construction d'une nouvelle caserne de pompier;
- Rénover l'hôtel-de-ville et le garage municipal;
- Réaliser le projet de réaménagement du cœur du village;
- Consolider le réseau de sentiers pédestres;
- Appuyer le développement de nouvelles activités de tourisme d'aventure comme le ski hors piste et l'escalade;
- Mettre en œuvre une stratégie d'accueil des amateurs de *van life*;
- Soutenir le développement du Village-Vacances Petit-Saguenay et de la Rivière Petit-Saguenay;
- Appuyer le développement des activités culturelles en collaboration avec l'OTJ de Petit-Saguenay;
- Organiser d'avantages d'activités communautaires à l'école du Vallon;
- Appuyer un projet d'implantation du CPE dans l'ancienne Caisse;
- Mettre en œuvre la politique MADA et la politique familiale.

## **Une hausse de la valeur foncière**

Un nouveau rôle d'évaluation a été préparé par la MRC du Fjord-du-Saguenay, qui prévoit une hausse générale de près de 7% de la valeur foncière. Cette hausse est surtout concentrée dans les lots agricoles, les lots forestiers, les résidences de villégiature et les résidences à l'extérieur du village.

En vertu de ce rôle, la valeur moyenne d'une résidence passe de 89 300 \$ à 91 700 \$ en milieu urbain, de 102 300 \$ à 108 000 \$ en zone de villégiature et de 89 300 \$ à 96 200 \$ en milieu rural.

## **Des changements importants au régime fiscal**

Le budget 2022 prévoit une hausse des revenus de taxation d'environ 10%. Près de 85% de cette hausse de revenus provient de la hausse de la valeur des immeubles (dont une hausse phénoménale prévue du côté de la scierie) et 15% aux changements effectués au régime fiscal par le conseil municipal.

Le changement le plus important est l'abolition de la taxe de sécurité publique de 175 \$ par unité foncière. Cette abolition est compensée par une hausse de 0,22 \$ du taux de taxe foncière qui passera à 1,53 \$ du 100 \$ d'évaluation. Le conseil souhaite ainsi soulager les moins fortunés.

Ce changement entraînera une hausse du fardeau fiscal pour environ 30% des contribuables de Petit-Saguenay dont les immeubles ont la plus grande valeur foncière et une baisse du fardeau fiscal pour le reste des contribuables.

Concrètement, ce sont toutes les unités foncières valant plus de 87 700 \$ qui payeront davantage de taxes.

En plus de ce changement, trois taxes de services seront majorées cette année :

- 1) La taxe sur les matières résiduelles passera de 140 \$ à 160 \$;
- 2) La taxe sur le compostage passera de 50 \$ à 65 \$;
- 3) La taxe sur les fosses septiques passera de 62,50 \$ à 84,00 \$ pour les résidents permanents et de 31,25 \$ à 42,00 \$ pour les saisonniers.

Il serait possible d'économiser sur la gestion des matières résiduelles si les Saguenoises et les Saguenois augmentaient leur participation au recyclage et au compostage. En effet, la politique du gouvernement du Québec en matière de matières résiduelles prévoit des hausses importantes de la taxe à l'enfouissement au cours des prochaines années et des compensations aux municipalités en fonction de leur performance du côté du recyclage et du compostage.

## **Les changements du côté des revenus**

Les transferts du gouvernement du Québec connaîtront deux variations importantes en 2022 :

- La péréquation diminuera de 223 506 \$ à 199 441 \$;
- Les sommes reçues du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local augmenteront de 81 625 \$ à 97 290 \$.

Les transferts du gouvernement du Québec pour les activités d'investissement de la municipalité continueront pour leur part de chuter, avec une baisse de près de 17 000 \$. Cette baisse des transferts coïncide avec l'arrivée à échéance d'un des prêts ayant financé le système de traitement des eaux usées.

### **Des hausses de dépense**

Une partie des dépenses proviennent de quotes-parts que la municipalité verse à la MRC, à la SQ et à la Régie incendie. Celles-ci ont augmenté de 9% en 2022, passant de 302 275 \$ à 330 460 \$.

Une hausse est également prévue pour la rémunération des élus, qui passera de 51 938 \$ à 63 946 \$. Le maire sera majoré d'environ 7 000 \$ par année pour passer à 24 000 \$, alors que la rémunération des conseillers et des conseillères grimpera d'un peu plus de 1 000 \$ pour s'élever à 5 250 \$.

Le budget d'hygiène du milieu connaît quelques variations, surtout du côté des matières résiduelles, dont le budget passe de 137 693 \$ à 149 778 \$. La hausse du budget des eaux usées est pour sa part essentiellement attribuable à la prise en charge des vidanges de fosse septique par la MRC.

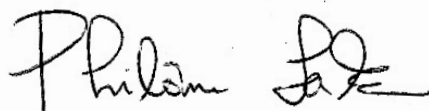
Davantage de ressources seront consacrées au développement cette année. D'abord, la municipalité a

procédé à l'embauche d'une chargée de projet en développement afin d'accélérer la réalisation des projets en cours. Cette personne est toutefois partagée avec la municipalité de Rivière-Éternité, qui versera 30 000 \$ à la municipalité de Petit-Saguenay.

Ensuite, une somme de 12 500 \$ est prévue cette année pour la réalisation du projet d'écoquartier. Finalement, le programme Rénovation Québec connaît une hausse du budget de 11 500 \$, dont la moitié est assumée par le gouvernement du Québec. Malgré une hausse du budget de développement de près de 62 000 \$, la part assumée par la municipalité est de seulement 26 000 \$.

Le budget des loisirs connaît aussi une hausse importante, de 107 274 \$ à 140 147 \$. D'abord, l'Aréna était fermée l'hiver dernier à cause de la COVID-19, ce qui a considérablement réduit les coûts d'opération en 2021. Le conseil a cependant décidé d'augmenter son aide de 20 000 \$ à l'OTJ de Petit-Saguenay pour embaucher une nouvelle agente culturelle, qui appuyera le travail de l'OTJ et du comité des familles.

Toujours en loisirs et culture, quelques petites hausses sont prévues pour soutenir l'organisation d'activités à la bibliothèque municipale et appuyer la mise en œuvre de la politique MADA et de la politique familiale.



Philôme La France  
Maire de Petit-Saguenay

## Présentation sommaire du budget

<b>Revenus</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>Variation</b>
Taxes foncières	690 345 \$	880 102 \$	+27%
Tarifs sur les services	403 968 \$	326 993 \$	-19%
<b>Total revenus de taxation</b>	<b>1 094 313 \$</b>	<b>1 207 095 \$</b>	<b>+10%</b>
Compensations et terres publiques	136 428 \$	152 917 \$	+12%
Péréquation	223 506 \$	199 441 \$	-11%
Transferts activités d'investissement	62 491 \$	45 775 \$	-27%
Autres subventions gouvernementales	97 191 \$	125 676 \$	+29%
<b>Total transferts gouvernementaux</b>	<b>519 616 \$</b>	<b>523 809 \$</b>	<b>+1%</b>
Fonds de la MRC	40 000 \$	40 000 \$	=
Droits, permis, licences et amendes	12 500 \$	12 500 \$	=
Intérêts	7 000 \$	5 500 \$	-21%
Revenus divers	41 346 \$	55 200 \$	+34%
<b>Total autres revenus</b>	<b>100 846 \$</b>	<b>113 200 \$</b>	<b>+12%</b>
	<b>1 714 775 \$</b>	<b>1 844 104 \$</b>	<b>+8%</b>

<b>Charges</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>Variation</b>
Conseil municipal	51 887 \$	63 946 \$	+23%
Gestion financière et administrative	197 125 \$	197 433 \$	=
Autres dépenses	48 699 \$	42 166 \$	-13%
<b>Total administration</b>	<b>297 711 \$</b>	<b>303 545 \$</b>	<b>+2%</b>
Service incendie	117 154 \$	112 204 \$	-4%
Services de police	40 910 \$	42 914 \$	+5%
Sécurité civile	5 000 \$	2 500 \$	-50%
<b>Total sécurité publique</b>	<b>163 064 \$</b>	<b>157 618 \$</b>	<b>-3%</b>
Voirie municipale	131 238 \$	134 931 \$	+3%
Déneigement	105 019 \$	104 991 \$	=
Transport en commun	14 688 \$	15 487 \$	+5%
Éclairage des rues	12 500 \$	13 500 \$	+8%
<b>Total transport</b>	<b>263 444 \$</b>	<b>268 909 \$</b>	<b>+2%</b>
Eau potable	55 777 \$	60 833 \$	+9%
Eaux usées	73 394 \$	87 460 \$	+19%
Matières résiduelles	137 693 \$	149 778 \$	+9%
<b>Total hygiène du milieu</b>	<b>266 864 \$</b>	<b>298 071 \$</b>	<b>+12%</b>
Urbanisme	42 073 \$	40 669 \$	-3%
Développement économique	209 369 \$	269 542 \$	+29%
Logement social	12 852 \$	14 599 \$	+14%
<b>Total urbanisme et développement</b>	<b>264 179 \$</b>	<b>324 810 \$</b>	<b>+23%</b>
Aréna Roberto-Lavoie	107 274 \$	140 147 \$	+31%
Parcs et terrain de jeux	51 262 \$	54 026 \$	+5%
Bureau d'information touristique	27 686 \$	24 881 \$	-10%
Bibliothèque, familles et journaux	15 520 \$	21 320 \$	+37%
<b>Loisirs, culture et vie communautaire</b>	<b>201 742 \$</b>	<b>240 374 \$</b>	<b>+19%</b>
<b>Frais de financement</b>	<b>65 470 \$</b>	<b>61 076 \$</b>	<b>-7%</b>
<b>Remboursement de capital</b>	<b>192 300 \$</b>	<b>189 700 \$</b>	<b>-1%</b>
	<b>1 714 775 \$</b>	<b>1 844 104 \$</b>	<b>+8%</b>